



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

commerce international

Question écrite n° 25768

Texte de la question

M. Jacques Bompard attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la spéculation sur les productions agricoles. L'organisation non-gouvernementale Oxfam France dénonce la spéculation menée par des banques françaises sur le marché des matières premières agricoles par le biais de ses fonds de placement. Au terme de recherches effectuées par un cabinet néerlandais, cette ONG affirme que trois banques françaises contrôlent dix-huit fonds dont les performances sont liées à l'évolution des matières premières agricoles. Ces fonds ne sont pas concernés par le projet de réforme bancaire actuel. Notons que si la France arrive à interdire ce type de spéculation particulièrement nocif pour les équilibres alimentaires mondiaux, il faudrait que les autres pays du monde suivent les mêmes règles. Il lui demande donc ce qu'il compte faire pour que ces spéculations sur les matières premières agricoles ou non soient interdites afin que les capitaux occultes ne puissent plus spolier les entreprises et les travailleurs du fruit de leur travail.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Bompard](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25768

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 avril 2013](#), page 4652

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)